

À propos d'AIASSC (IACLEA)

L'association internationale des administrateurs de services de sécurité des campus (AIASSC-IACLEA) a initialement été fondée par onze directeurs de services de sécurité d'universités et de collèges. Ces onze directeurs se sont rencontrés le 6 novembre 1958, sur le campus de la Arizona State University, pour discuter des défis liés au milieu de travail et des problématiques communes. Spécifiquement, cette association représentait un endroit central où on retrouvait un partage d'information pour tous les directeurs de services de sécurité du pays.

L'AIASSC (IACLEA) est maintenant composée d'universités, de collèges et d'écoles secondaires à travers le monde entier. On retrouve aussi des membres du personnel de services de sécurité, des professeurs de facultés touchant à l'application de la loi, des chefs de services de police municipaux, des compagnies offrant des produits et des services liés à la sécurité ainsi que tout individu reconnaissant l'importance du professionnalisme au niveau de la gestion des services de sécurité des campus.

L'association, par l'entremise de ses membres, a pris des initiatives pour améliorer le futur de nos campus universitaires et collégiaux. L'AIASSC (IACLEA) a développé un programme d'accréditation pour les institutions qui en sont membres. En partenariat avec la Academy of Counter-Terrorist Education à la Louisiana State University (LSU), l'AIASSC (IACLEA) a offert une formation sur la sensibilisation contre les armes de destruction massive (WMD) à plus de 1700 responsables de la sûreté publique sur les campus. L'AIASSC offre également un cours de trois jours sur les procédures de gestion d'incidents majeurs pour le personnel de direction grâce à une subvention fédérale. Avec presque un demi siècle d'expérience, l'AIASSC (IACLEA) peut porter un fier regard sur son passé et aller de l'avant avec confiance.

Notre mission

L'association internationale des administrateurs des services de sécurité des campus travaille activement à améliorer la sécurité dans les institutions académiques en offrant des ressources éducatives, des recommandations et du ressourcement professionnel. L'AIASSC (IACLEA) se consacre à la promotion des normes et des idéaux professionnels au niveau de l'administration de la sécurité sur les campus. Le but d'AIASSC (IACLEA) est de faire en sorte que la sécurité sur les campus fasse partie intégrante de la vie universitaire.

Les membres de l'AIASSC (IACLEA) représentent plus de 1000 institutions académiques à travers le monde entier ainsi que des compagnies offrant des produits et des services liés à la sécurité.

Avantages principaux à être membre d' AIASSC (IACLEA)

Développement professionnel

La conférence annuelle de l'AIASSC (IACLEA) est soigneusement conçue pour offrir des ateliers pertinents, des programmes et de l'information pour nos membres sur des sujets tels que le Clery Act, les mesures d'urgence, les questions reliées au personnel ainsi que les mises à jour des lois. La conférence vous permet également de prendre connaissance des nouveautés au niveau des produits et des services offerts dans le domaine de la sécurité, grâce à la présence de nombreux représentants de compagnies. Visitez notre site web à www.iaclea.org afin de consulter la liste de ces produits au centre d'exposition virtuel, ouvert 24 heures sur 24. Les réunions régionales représentent un forum d'échange où les membres discutent des questions d'intérêt commun et partagent de l'information pertinente sur les défis que rencontrent les gestionnaires des services de sécurité sur les campus.

Réseautage

L'AIASSC (IACLEA) vous donne l'occasion unique d'interagir avec d'autres gestionnaires expérimentés à la conférence annuelle, aux réunions régionales et par l'entremise des groupes de discussion via courriel. Les groupes de discussion via courriel vous donnent accès à un réseau vous permettant de partager des problématiques communes et des solutions durables en matière de sécurité publique. L'annuaire des membres est révisé annuellement et un annuaire en ligne est disponible et mis à jour régulièrement. Vous n'avez qu'à passer un coup de fil ou envoyer un courriel pour rejoindre un de vos collègues de l'AIASSC (IACLEA).

Site Web/services électroniques

Le site web de l'AIASSC (IACLEA), www.iaclea.org, est une excellente ressource offerte aux membres. Il offre un forum pour discuter des problématiques, vous permet de suivre le progrès de nouvelles idées et offrent des solutions aux divers problèmes qu'on retrouve sur les campus. Le coin des membres contient de l'information pertinente touchant aux politiques et aux procédures efficaces, vous offre une recherche par sujet et contient des articles sur les armes de destruction massive. Le nouveau bulletin électronique de l'AIASSC (IACLEA) vous tiendra à jour sur les nouvelles informations touchant la sécurité publique sur les campus ainsi que sur les nouveaux programmes et nouvelles initiatives. L'AIASSC (IACLEA) offre également des conférences électroniques en association avec d'autres institutions académiques sur des sujets d'intérêt pour les gestionnaires des services de sécurité sur les campus.

Programmes de formation

En ligne, on retrouve le centre de ressource des mesures d'urgence pour les campus de l'AIASSC (IACLEA), offrant une multitude de ressources, y compris des modèles d'opération en cas d'urgence, un guide de communication avec les premiers répondants et une vision stratégique guidant la formation sur les armes de destruction massive et toute autre situation dangereuse pouvant avoir lieu sur les campus.

Publications

Le journal de l'AIASSC (IACLEA), publié tous les deux mois, comporte des articles discutant des problèmes qu'on retrouve sur les campus, de formations professionnelles, de programmes de développement, des mises à jour sur les tendances dans l'application de la loi ainsi que des nouvelles de l'association. Un bulletin électronique est envoyé aux membres pendant les mois où le journal n'est pas publié. Ce bulletin contient des nouvelles pertinentes provenant de l'AIASSC (IACLEA). De plus, l'association offre plus d'une quinzaine d'ouvrages à rabais traitant de problèmes spécifiques ou de secteurs d'intérêt communs à ses membres.

Normes/accréditation

L'AIASSC (IACLEA) offre le seul programme d'accréditation des services de sécurité sur les campus pour les départements assermentés et non assermentés. L'accréditation de l'AIASSC (IACLEA) assure à la communauté universitaire, aux parents et aux agences judiciaires que votre département adhère à des normes élevées de professionnalisme et d'excellence en matière de sécurité publique. L'accréditation de l'AIASSC (IACLEA) est disponible pour tous les services de sécurité des universités et collèges.

Pour plus d'information...

Pour plus d'information concernant l'adhésion à l'AIASSC (IACLEA), consultez le site web à www.IACLEA.org et cliquez sur 'Membership' ou composez le (860) 586-7517.